



Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels

26 rue des Passementiers 42100 Saint Etienne

Tél: 0477341506

[saintetienne@aispas42.fr](mailto:saintetienne@aispas42.fr)

[formation.prevention@aispas42.fr](mailto:formation.prevention@aispas42.fr)

Organisme de formation n° 82420074542

**Action de sensibilisation : Journée du 31 mars 2022 de 9h à 12h45 et de 13h45 à 17h.**

Organisée par **AISPAS** avec le soutien financier de la **SDJES**

Lieu : Saint Just Saint Rambert salle la Passerelle

**Intervenants :**

Professionnels et membres d'Aispas, intervenants extérieurs

**Public :** 90 personnes.

Directeurs(trices) des comités départementaux, Responsables en charge d'établissements d'accueil d'enfants, Directeurs (trices) d'Association Sportives, Conseillers Techniques Sportifs, Président ou responsable animation du CDOS ,

**Sujet :** Sensibiliser les mouvements associatifs sur les abus sexuels dans les domaines de la jeunesse et des sports, en direction des Maisons d'enfants, Foyers d'accueil, Crèches, lieu d'accueil judiciaire, thérapeutique, social, pédagogique, rééducatif, médical, éducatif et spécialisé de mineurs, Clubs sportifs, Maisons de quartier, Centres de loisirs, Centres de vacances ou de séjours etc.

## SENSIBILISATION A LA PREVENTION DES ABUS SEXUELS

### PROGRAMME DETAILLE

**9H00** Accueil avec thé, café, viennoiseries offerts par la Mairie de Saint Just St Rambert et remise d'un dossier de présentation.

**9H30** Mot de la Présidente Mme **Sylvie BARJON**

Présentation de l'association AISPAS en quelques mots : historique, missions, objectifs, partenariats

**10H00** Contexte actuel : force est de constater dans l'actualité qu'une sensibilisation à la protection renforcée de l'enfance et à la lutte contre la pédocriminalité s'avère indispensable.

Présentation par Mme **Valérie VERLINE** membre du CA d'Aispas, avec chiffres à l'appui

**10H30 / 11h15** Signes cliniques permettant de repérer, d'être alerté.

Etude de l'impact des abus sexuel sur la victime et conséquences à court moyen et long terme.

Présentation par Mme **Dominique SEUX** et Mme **Nathalie PRIVAT** Psychologues d'AISPAS.

**11h15** - Les abus sexuels dans le sport – la question de la nature des relations d'autorité , d'emprise, de soumission entre entraîneur, éducateur et sportifs propices aux passages à l'acte.

Présentation par **Mr Philippe LIOTARD** sociologue -anthropologue enseignant chercheur à l'Université Claude Bernard Lyon 1 ;

**12h00 / 12h45 Temps d'échange**

**12h45 – 13h45** Pause Déjeuner prise en charge par le SDJES sous forme de panier repas pour chaque participant.

**13h45** Intervention de **Mme LOTISSIER et Monsieur GABRIEL** respectivement Infirmière et Médecin Psychiatre du CRIAVS pour évoquer le volet auteur.

### Temps d'échange

**15h00** Définition des abus sexuels, notion de consentement.

- Evolution législative visant à protéger les victimes - Prescription
- Que faire en cas de révélation, accueil de la parole de la victime, adressage en fonction des situations (révélation directe, situation ambiguë, préoccupante, actes anciens ou pas, notion de danger)
- Professionnel compétent et dispositif législatif sur l'obligation de signaler, notion de secret professionnel.

Présentation par **Catherine ASTOR** Juriste d'AISPAS

### Temps d'échange

**15h45** - Présentation par Mme **Sylvie BARJON** de la Charte d'AISPAS, genèse et proposition du projet au niveau local pouvant se dupliquer au niveau National

- Présentation par Mme **Catherine ASTOR** du contenu de la Charte, Formation proposée, accompagnement de terrain : mise à disposition de documents, aide à l'élaboration d'un protocole interne de transmission d'informations concernant des situations d'abus sexuels. Accompagnement juridique et psychologique

**Témoignage feed back depuis la salle des structures déjà engagées avec AISPAS par la Charte (Francas / CSB/ Boris Vian) représentées par Monsieur Jean Luc Dailcroix pour les Francas et Monsieur Philippe Chastel pour l'Espace Boris Vian.**

**16h15 – Questions Réponses**

**17h Clôture**